

# Pages de Profils



**U**n nouvel outil d'analyse des revenus fiscaux déclarés par les ménages est désormais disponible sur le site Internet de l'Insee Nord - Pas-de-Calais. Il permet de comparer la situation des pays et communautés d'agglomération, des communes, et même des quartiers des grandes villes.

Son application à la Communauté urbaine de Lille Métropole, où les revenus déclarés sont les plus élevés de la région, met à jour des contrastes territoriaux entre une périphérie proche de Lille aux ménages aisés, et un croissant de communes de Tourcoing à Haubourdin, où se côtoient des quartiers aux populations hétérogènes.

## **Revenus fiscaux et structures intercommunales : le cas de la Communauté urbaine de Lille Métropole**

<b>Pierre Graverol</b>	<b>Adam Prominski</b>	<b>Alain Pruvost</b>
Insee	SGAR	Conseil régional Nord-Pas-de-Calais



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX  
☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

Sur l'ensemble du territoire régional, l'analyse des revenus portés par les ménages sur leur déclaration fiscale [➤ Définitions](#) fait apparaître des contrastes importants entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Si les premiers se caractérisent par un niveau des revenus relativement homogène, il en va autrement des territoires urbains, qui peuvent, d'une commune à l'autre, d'un quartier à l'autre, présenter des situations très différentes. De tels contrastes sont visibles à l'échelle des communautés d'agglomération, qui rassemblent des villes centrales et des communes périphériques aux compositions sociales souvent diverses. L'Insee, la Région Nord - Pas-de-Calais et la Préfecture de région se sont associés

pour élaborer un outil d'analyse, consultable sur le site Internet de l'Insee Nord - Pas-de-Calais [➤ Encadré](#). Le présent article illustre, à travers l'exemple de la Communauté urbaine de Lille Métropole, comment mobiliser les informations délivrées pour l'analyse des contrastes territoriaux.

### PARMI LES AGGLOMÉRATIONS DE LA RÉGION, LES REVENUS LES PLUS ÉLEVÉS

La moitié de la population de Lille Métropole Communauté urbaine (LMCU) vit dans un ménage qui, au titre de l'année 2002, a porté sur sa déclaration fiscale un

revenu par unité de consommation (UC) supérieur à 14 250 euros [➤ Définitions](#). LMCU est ainsi, au sein de la région, l'agglomération où le revenu médian par UC est le plus élevé, supérieur de près de 1 500 euros à celui de la Communauté urbaine de Dunkerque, deuxième agglomération selon ce critère [➤ Tableau 1](#). LMCU concentre en effet davantage de hauts revenus que les autres communautés d'agglomération. Plus d'un quart de la population de LMCU vit dans un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à 20 000 euros alors que dans les autres agglomérations régionales, le seuil des 20 000 euros est dépassé par moins d'un cinquième des ménages.

**Tableau 1 : LES REVENUS FISCAUX 2002 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DANS LES AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS**

Unités : euros, nombre

Zone géographique	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>e</sup> décile	Rapport inter-déciles
CU de Lille Métropole	4 197	14 248	29 472	7,02
CU de Dunkerque Grand Littoral	4 549	12 791	25 337	5,57
CA du Douaisis	4 220	12 754	25 843	6,12
CA du Boulonnais	3 796	12 408	25 714	6,77
CA de l'Artois	4 528	12 329	24 088	5,32
CA de Valenciennes Métropole	3 570	11 947	25 376	7,11
CA d'Hénin Carvin	3 815	11 556	22 275	5,84
CA de la Porte du Hainaut	3 520	11 447	22 768	6,47
CA de Lens - Liévin	3 245	11 355	22 274	6,86
CA Maubeuge Val de la Sambre	2 523	10 888	23 120	9,16

Source : Insee, DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2002

### LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS NATIONALES ET LMCU

Parmi les plus grandes agglomérations françaises, la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole est celle où le revenu médian déclaré par UC est parmi les plus faibles et légèrement inférieur à celui de LMCU. Par rapport aux revenus déclarés dans les communautés urbaines de Lyon, Bordeaux, Nantes et dans la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse, le niveau des revenus imposables dans l'agglomération lilloise est environ inférieur de 2 000 euros par UC [➤ Tableau 2](#).

De plus, Lille Métropole Communauté urbaine et plus encore la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole se caractérisent par un éventail des revenus plus ouvert qu'ailleurs, et en particulier plus ouvert « vers le bas », du fait d'une part importante de ménages à bas revenus.

**Tableau 2 : LES REVENUS FISCAUX 2002 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DANS LES AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 500 000 HABITANTS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE**

Unités : euros, nombre

Zone géographique	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>e</sup> décile	Rapport inter-déciles
CA du Grand Toulouse	4 910	16 553	33 404	6,80
CU du Grand Lyon	5 523	16 536	33 859	6,13
CU de Nantes	6 463	16 372	31 326	4,85
CU de Bordeaux	5 566	16 168	32 051	5,76
CU de Lille Métropole	4 197	14 248	29 472	7,02
CU Marseille Provence Métropole	2 512	13 816	30 037	11,96

Source : Insee, DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2002

## UN ÉVENTAIL DES REVENUS LARGEMENT OUVERT

La dispersion des revenus au sein de LMCU est l'une des plus importantes parmi les grandes communautés d'agglomération. En effet, 10% des habitants de LMCU déclarent des revenus fiscaux inférieurs à 4 200 euros par UC, et 10%, des revenus supérieurs à 29 500 euros, soit un rapport inter-déciles entre ces tranches extrêmes de la population de 1 à 7

➤ **Définitions.** A l'inverse, l'éventail des revenus est plus refermé pour la Communauté urbaine de Dunkerque et la Communauté d'agglomération de l'Artois.

L'ouverture de l'éventail des revenus témoigne de la diversité des situations sur LMCU. En effet, Lille Métropole Communauté urbaine regroupe un ensemble de communes dans lesquelles les revenus imposables déclarés par les ménages s'établissent à des niveaux très différents. De plus, au sein de ces communes, des contrastes également marqués apparaissent d'un quartier à l'autre, voire d'un pâté de maison à l'autre. Croiser de telles échelles d'analyse permet ainsi de mieux appréhender la mixité sociale au sein de la communauté urbaine.

## EN PROCHE PÉRIPHÉRIE DE LILLE, DES ENSEMBLES AUX REVENUS ÉLEVÉS

LMCU comprend, au nord de la ville de Lille, des communes aux revenus élevés ➤ **Carte 1.** À Wasquehal, Lambersart et Wambrechies, la moitié de la population réside dans un ménage qui déclare plus de 16 000 euros par UC, tandis qu'à Bondues, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Lompret et Verlinghem, la barre du revenu médian par UC dépasse même 19 000 euros. D'autres communes à l'ouest et au sud-est (Capinghem, Englos, Sainghin-en-Mélantois, Chérens, Gruson) regroupent également des ménages aux revenus élevés. Elles abritent cependant une moindre population, puisque chacune d'entre elles comptait moins de 5 000 habitants au recensement de la population de 1999.

Dans toutes ces communes qui regroupent une majorité de ménages aisés, le niveau des revenus déclarés est particulièrement homogène ➤ **Carte 2.** Dans les

communes du nord, suffisamment peuplées pour y mener une analyse par quartier (Wasquehal, Mouvaux, Lambersart, Bondues et Marcq-en-Barœul), le revenu médian est très proche sur l'ensemble des quartiers, tels qu'ils sont appréhendés par les zonages Iris 2000

➤ **Définitions.**

## DE TOURCOING À HAUBOURDIN, UN CROISSANT DE COMMUNES AUX FAIBLES REVENUS

Les communes allant de Tourcoing à Haubourdin, en passant par Hem et Lille, forment un « croissant » où les revenus déclarés sont plus faibles qu'ailleurs : la moitié des habitants vit dans des ménages déclarant moins de 13 000 euros par UC ➤ **Carte 1.**

Sur ce territoire, le niveau des revenus déclarés varie souvent d'un quartier à l'autre. À Lille, le revenu médian s'établit à moins de 6 800 euros dans les quartiers du sud (Fives, Lille-Sud, Faubourg de Béthune), tandis qu'il dépasse 16 000 euros dans les quartiers du nord-ouest (Vauban, Vieux-Lille et Centre). Le rapport inter-déciles est ainsi proche de 12 sur la métropole régionale ➤ **Carte 2.**

Les contrastes sont encore plus marqués à Roubaix, entre les quartiers les plus aisés au sud et au sud-est, et des quartiers modestes au nord. Ainsi, 10% des habitants de Roubaix vivent dans un ménage qui déclare moins de 800 euros par UC, et 10% dans un ménage déclarant un revenu supérieur à 20 200 euros, d'où un rapport inter-déciles dépassant 25 sur la ville. En comparaison, Tourcoing, commune également au revenu peu élevé, ne connaît pas une dispersion aussi importante, et les différences entre les quartiers sont moins marquées. En particulier, il n'existe pas de quartiers à très hauts revenus contrairement à Roubaix, Hem, Mons-en-Barœul et Lille.

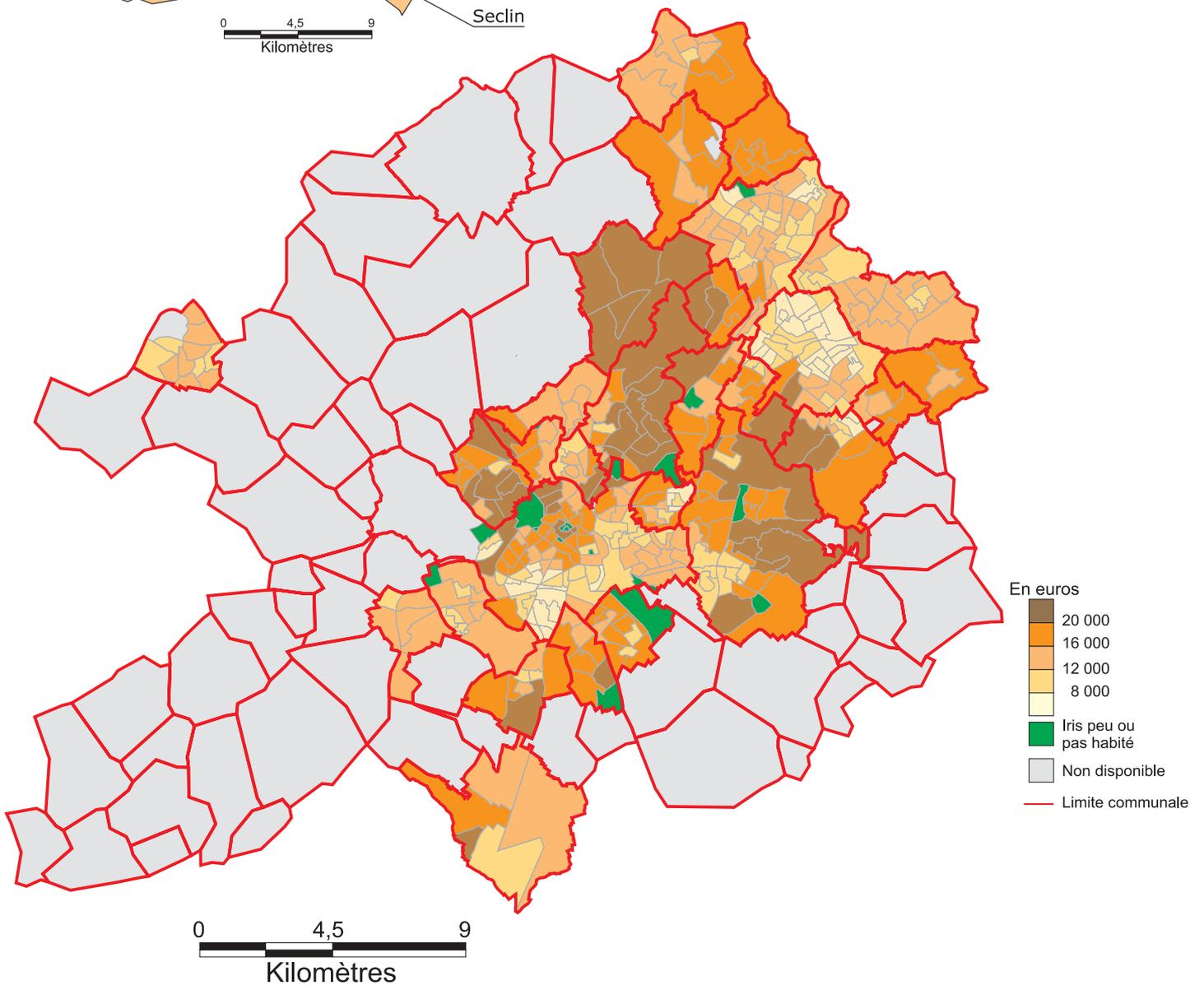
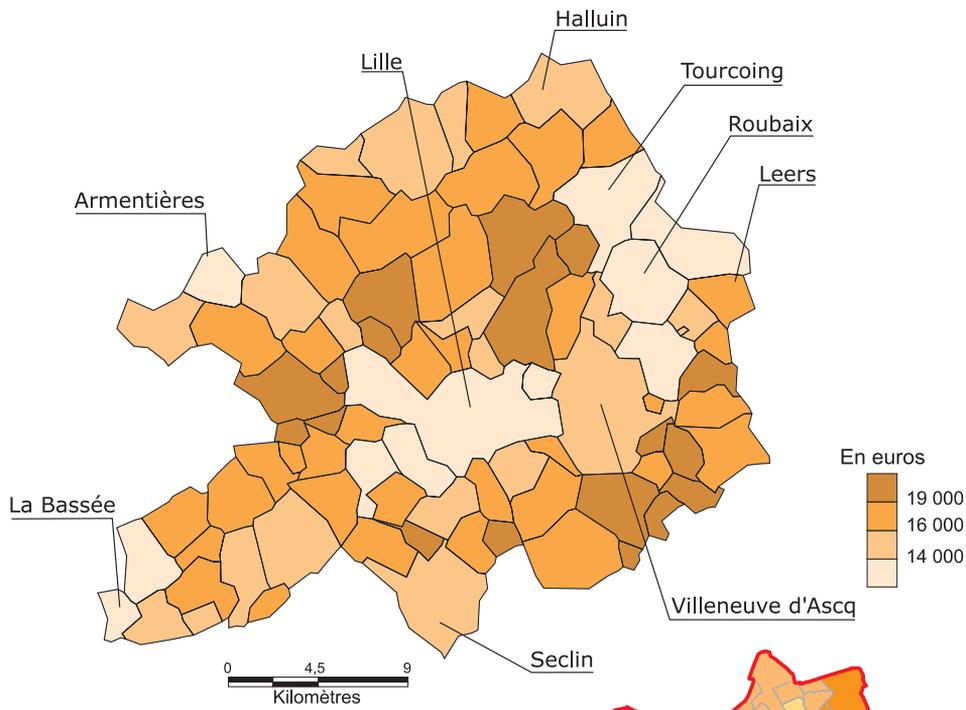
## LES PLUS AISÉS VOISINS DES PLUS MODESTES ?

Au sein des quartiers, l'écart des revenus déclarés renseigne sur le degré de mixité sociale entre des ménages voisins. Dans les quartiers les plus aisés, le brassage social est généralement restreint : à Lille, le quartier Vauban, constitué de maisons

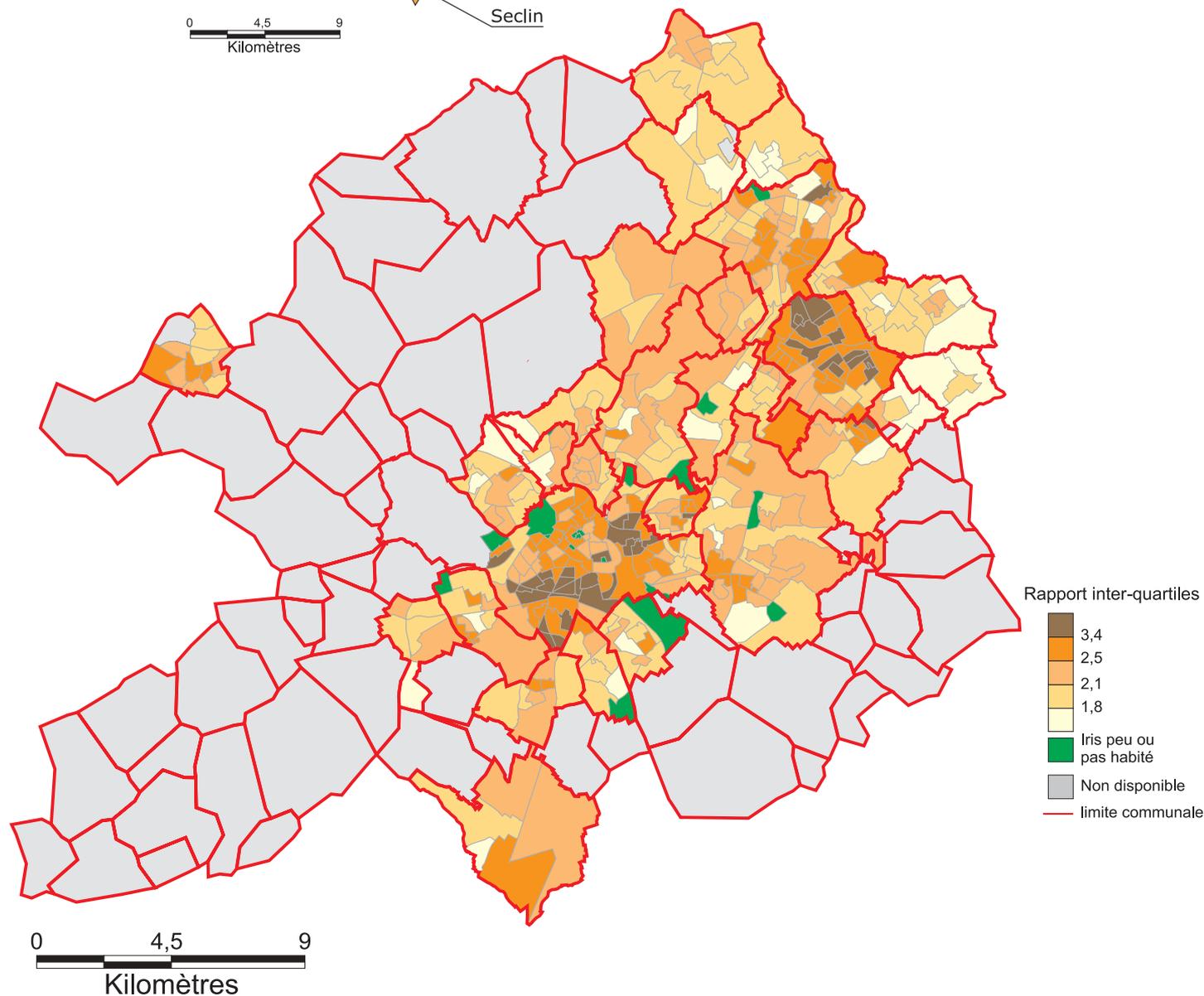
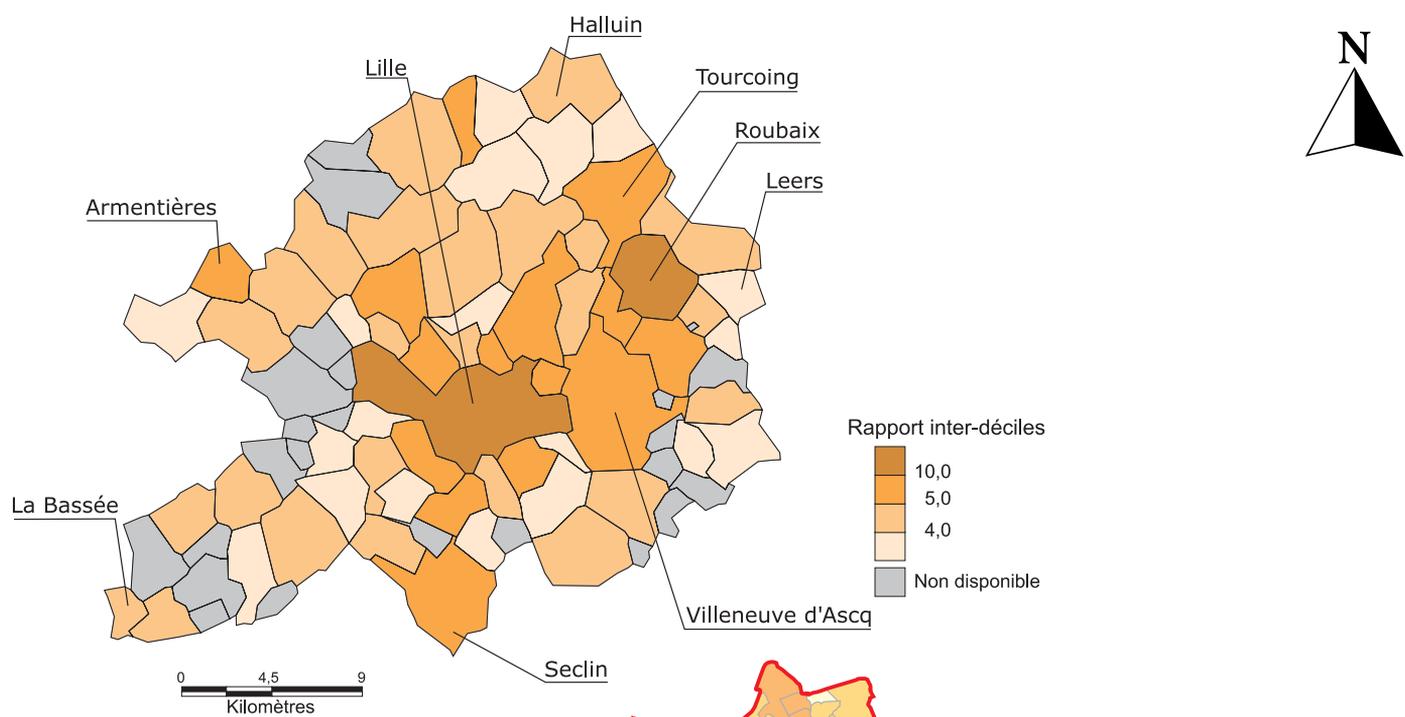
spacieuses et difficilement accessibles aux ménages modestes, se caractérise par un niveau des revenus particulièrement homogène. Cette polarisation dans les « beaux quartiers » souffre cependant de quelques exceptions. Le quartier du Vieux-Lille par exemple, possède un habitat populaire occupé par des ménages modestes, mais a su attirer également une population fortunée par des opérations de démolition des logements insalubres et de réhabilitation de son patrimoine immobilier.

Dans les quartiers moins aisés où l'éventail des revenus est plus largement ouvert, la mixité sociale est plus fréquente qu'ailleurs. La cohabitation y concerne certaines couches de la population, à savoir les ménages aux revenus intermédiaires et ceux aux revenus beaucoup plus faibles, les ménages avec de très hauts revenus y restant l'exception.

**Carte 1 : MÉDIANE DU REVENU DÉCLARÉ PAR UC DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE MÉTROPOLE  
PAR COMMUNE ET PAR QUARTIER**



**Carte 2 : ÉVENTAIL DES REVENUS DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE MÉTROPÔLE  
PAR COMMUNE (RAPPORT INTER-DÉCILES) ET PAR QUARTIER (RAPPORT INTER-QUARTILES)**



### Un outil d'analyse consultable sur insee.fr

Fruit du partenariat entre l'Insee, la Région Nord – Pas-de-Calais et la Préfecture de région, un outil d'analyse est mis à votre disposition sur le site de l'Insee Nord – Pas-de-Calais. Pour le consulter, rendez-vous sur [www.insee.fr/nord-pas-de-calais/](http://www.insee.fr/nord-pas-de-calais/), rubrique « Zoom sur un territoire ».

Ce portail électronique permet de réaliser une analyse comparative des revenus fiscaux déclarés par les ménages de la région, sur les territoires de votre choix. Il met en évidence les contrastes existant entre les communautés d'agglomération et les pays, zonages de référence qui regroupent plus de 1 400 communes de la région, et plus de 90% de la population du Nord – Pas-de-Calais. Le portail permet également d'affiner l'étude à l'intérieur de ces territoires, jusqu'aux communautés de communes, aux communes et aux quartiers des grandes villes.

### Quatre parties vous sont proposées :

- des tableaux statistiques regroupant l'ensemble des indicateurs ;
- des cartes interactives, spécialement conçues pour comparer les territoires ;
- un espace bibliographique, regroupant les principaux articles sur revenus fiscaux ;
- un lexique avec des éléments de définitions et de méthode statistique.

Les **tableaux statistiques** permettent d'abord de consulter les indicateurs pour l'ensemble des pays ou pour l'ensemble des communautés d'agglomération, qu'il s'agisse d'éléments sur le nombre de ménages fiscaux, sur le montant des revenus déclarés ou sur la composition de ces revenus. Il est ensuite possible de sélectionner le pays ou la communauté d'agglomération de votre choix, pour accéder à des informations à des niveaux géographiques plus fins.

Les **cartes interactives**  **Affichage Internet** sont prévues pour comparer simultanément deux territoires entre eux, et par rapport à l'ensemble de la région. Pour les espaces à dominante rurale, les cartes sont consultables à l'échelle des communautés de communes, tandis que dans les espaces urbanisés, il est possible de préciser l'analyse jusqu'à la commune. Pour les plus grandes villes, les statistiques sont également cartographiées jusqu'aux quartiers, tels qu'ils sont représentés par les zonages statistiques des Iris. Un aperçu des cartes interactives et du système de navigation vous est présenté sur l'illustration « Affichage Internet ».

Cet outil vient compléter le tableau de bord des territoires, qui vise à donner une image synthétique des pays et des agglomérations à partir d'une sélection d'indicateurs sur l'économie, le logement, la santé, la fiscalité, etc. Le tableau de bord des territoires est également consultable sur [www.insee.fr/nord-pas-de-calais/](http://www.insee.fr/nord-pas-de-calais/), rubrique « Zoom sur un territoire ».

## Le revenu fiscal médian

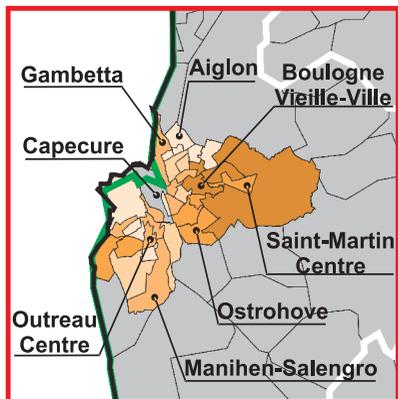
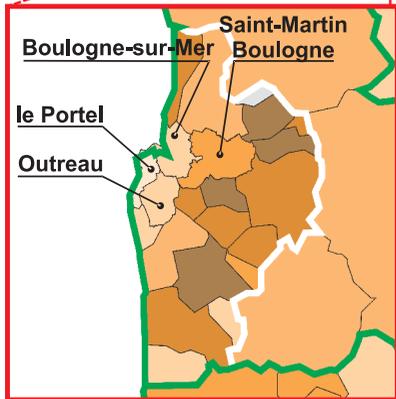
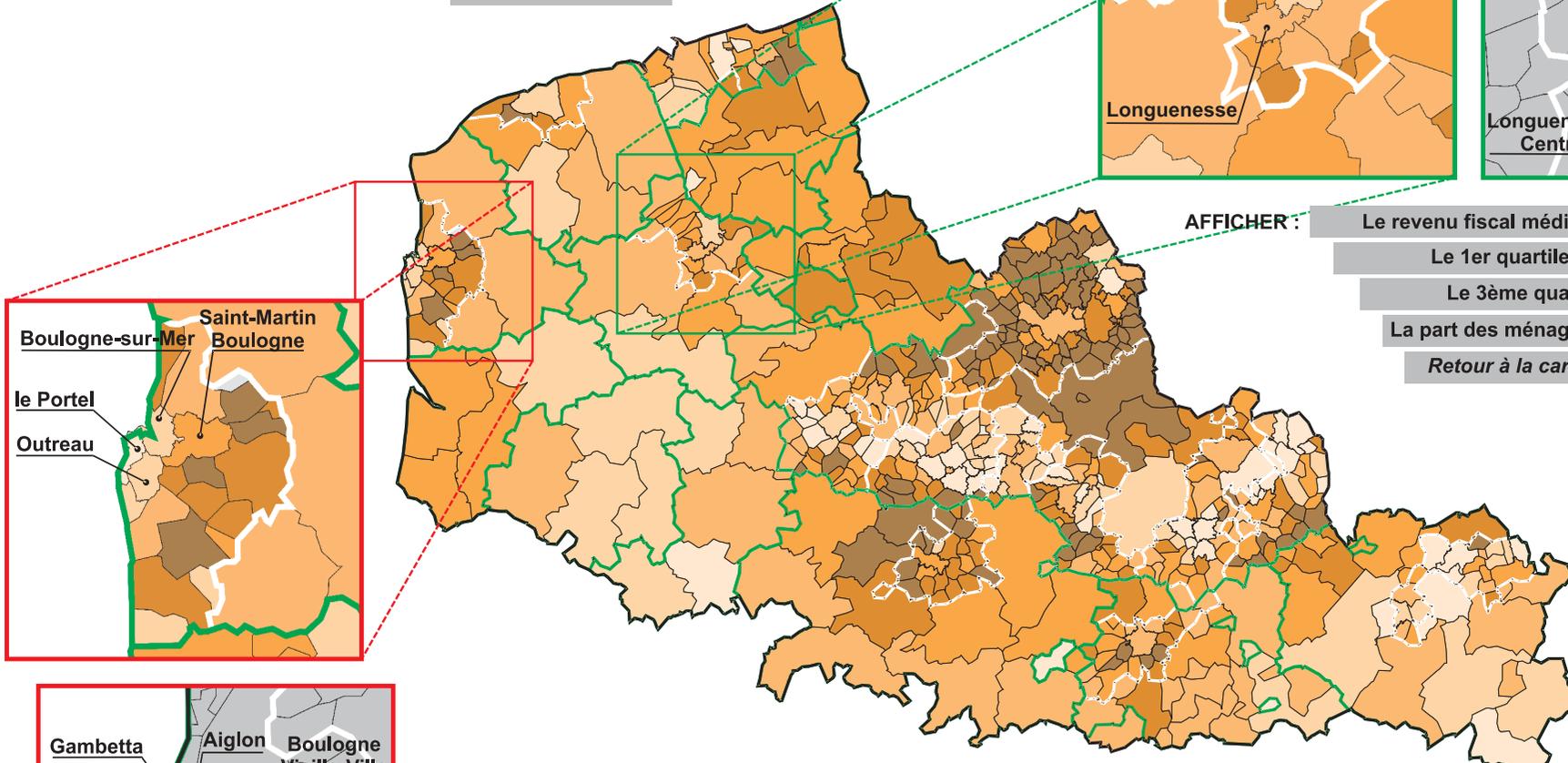
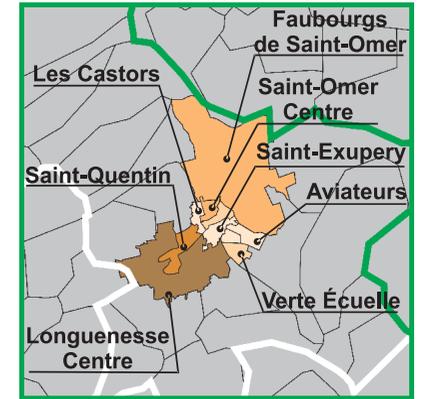
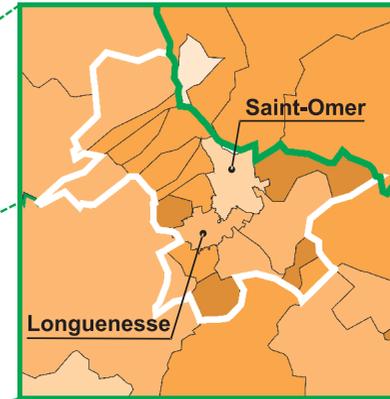
FAIRE RESSORTIR LES CONTOURS DES...

C.A.

Pays

Iris

Enlever les contours



AFFICHER :

Le revenu fiscal médian

[ Iris ]

Le 1er quartile

[ Iris ]

Le 3ème quartile

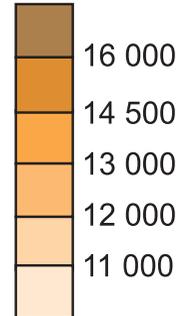
[ Iris ]

La part des ménages imposables

[ Iris ]

Retour à la carte des zonages

En euros



Non diffusable

— Contour des Pays  
— Contour des C.A.



© IGN - Insee 2006

Source : Insee, DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2002

## DÉFINITIONS

### La source des revenus fiscaux

Le **revenu déclaré aux services fiscaux**, ou revenu fiscal, est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus 2002, avant abattement. Il comprend quatre catégories de revenus : les revenus salariaux, les revenus des professions non salariées, les retraites et pensions, et les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est un revenu avant redistribution. Il ne peut être assimilé à un revenu disponible, qui supposerait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustraie les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière).

Le revenu fiscal par **unité de consommation** prend en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est évalué comme suit :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

### Outils statistiques

Pour étudier le **niveau du revenu**, on utilise la **médiane**, qui partage les ménages en deux groupes : la moitié déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

Pour mesurer la dispersion du revenu, on utilise le **rapport inter-déciles**, qui rapporte les hauts revenus aux bas revenus. Le seuil des bas revenus correspond à la limite du 1<sup>er</sup> décile : 10 % des ménages déclarent un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur. Le seuil des hauts revenus correspond à la limite du 9<sup>e</sup> décile : 10 % des ménages déclarent un revenu par unité de consommation supérieur à cette valeur. On définit de même les **quartiles** : 25% des ménages déclarent un revenu par UC inférieur au 1<sup>er</sup> quartile, et 25% déclarent un revenu par UC supérieur au 3<sup>ème</sup> quartile.

L'**Iris 2000** est un petit quartier statistique, qui se définit comme un ensemble de pâtés de maison contigus. Les Iris 2000 ont le plus souvent une population comprise entre 1 800 et 5 000 habitants. Dans certains Iris, la population est devenue trop faible pour calculer certains indicateurs.

### Communautés d'agglomération et Communautés urbaines

La **communauté d'agglomération** est un établissement public de coopération intercommunale formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Ce seuil de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département.

La **communauté urbaine** est la forme la plus achevée de la coopération intercommunale où les communes s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Depuis la loi de 1999, toute nouvelle communauté urbaine doit comprendre à sa création au moins 500 000 habitants.

### Pour en savoir plus

- Niveau des revenus fiscaux et disparités territoriales - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 2, mars 2005.
- Revenus fiscaux des ménages - Années 2000, 2001 et 2002 - Cédérom - Insee - 2003.

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT  
Service Administration des Ressources : Brigitte RABIN  
Service Études Diffusion : Aurélien DAUBAIRE  
Service Statistique : Jean-Christophe FANOUILLET  
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHELUWE  
Responsable Fabrication : Christian DE RUYCK

Maquettistes : Fabrice CARLIER, Annick CEUGNIEZ, Claude VISAYZE

Vente : Bureau de vente - 130, avenue J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX - Tél : 03 20 62 86 66

CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal février 2006 - © Insee 2006 - Code Sage PRO060320

Imprimerie LA MONSOISE - 5, avenue Léon Blum - 59370 MONS-EN-BAROEUL - Tél. : 03 20 61 98 44 - Courriel : contact@imprimerie-monsoise.com